Bernard Cazeneuve face à l'immigration clandestine à Mayotte

20/06/2014 à 20h25

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, en visite à Mayotte, s'est penché sur deux sujets sensibles : la lutte contre l'immigration clandestine et le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

L'immigration clandestine par voie maritime est un véritable fléau à Mayotte. En vue d'améliorer les missions de l'État en mer, le ministre Bernard Cazeneuve met en avant la réorganisation de la lutte contre l'immigration clandestine. […]



Il n'a pas manqué de révéler les statistiques pour démontrer que des efforts doivent être menés : "près de 16.000 personnes sont reconduites à la frontière chaque année. Un chiffre exceptionnellement élevé puisque **Mayotte assure, à elle seule, presque autant de retours contraints que la Métropole**", a

déclaré le ministre. Il a également souligné que **“depuis le début de l’année 2014, le nombre d’interceptions en mer s’est encore accru de 20%”.**

[…] Bernard Cazenuve a tenu à préciser que des réformes seront présentées au mois de juillet en conseil des ministres en matière d’immigration et d’asile qui s’appliqueront à Mayotte. Leurs grands objectifs répondront aux besoins de ce territoire : **“réduire la pression aux guichets en préfecture par des titres pluriannuels, accélérer les demandes d’asile et favoriser les éloignements**“. Des réformes jugées “nécessaires” et “indispensables” à Mayotte.

Le ministre a également relevé la politique migratoire de la France. Il a déclaré : “la politique migratoire doit s’exercer dans le cadre du contrat républicain qui comporte deux volets : l’éloignement d’une part pour celles et ceux qui n’ont pas vocation à se maintenir sur notre territoire ; l’accueil et l’intégration de ceux que nous devons accueillir parce qu’ils ont droit au séjour, que ce soit ou non au titre de l’asile”. […]

Source